



Communiqué de presse

Projet DEFAMUR¹ porté par SYNGENTA TOULOUSE.

Date : 11 juillet 2016

Objet : Syngenta leader des pesticides tueurs d'abeilles veut développer la filière apicole ... mais sans les apiculteurs !

Lundi 11 juillet 2016, à la Préfecture de Toulouse, s'est tenue le Comité des financeurs du pôle de compétitivité AGRI SUD-OUEST INNOVATION pour le 22^{ème} appel à projet du FUI (Fonds Unique Interministériel)². Ce comité a examiné les 3 projets labellisés par AGRI SUD-OUEST INNOVATION dont le projet DEFAMUR porté par SYNGENTA.

Les associations signataires de ce communiqué ont tenté de participer à cette réunion traitant de l'abeille, mais se sont vues opposées un refus catégorique de la préfecture... Bonne nouvelle toutefois, les représentants de la Région et de Toulouse Métropole ont demandé un ajournement dudit projet !

Un projet confidentiel :

C'est par un heureux hasard, que nous avons découvert il y a quelques mois les intentions peu dénuées d'intérêts de certains, pour nos amies les abeilles.

Au premier rang desquels figurent :

- Syngenta** (leader des pesticides : atrazine, Cruiser, ...),
- Alain Chatillon** (sénateur de Revel, opposé à toute interdiction des néonicotinoïdes),
- EARL Montvert, SARL Espinaouet, API Léze, API-SOJA 31, liées à **Jean-Claude Chibarie**
- l'école d'ingénieur **EI Purpan**
- l'aéroport de Toulouse-Blagnac**
- ou encore plus étonnant le groupe de maisons de retraite « Edenis » !
- ...

→ Le projet :

Faire de l'argent et du green-washing !

Le projet vise à « réduire le déficit de la balance commerciale nationale en miel tout en conférant aux produits français une image de qualité et de proximité ». Rien que ça !

Pour rappel de la situation, nous consommons en France 40 000 tonnes de miel par an. Nous arrivions à produire près de 35 000 tonnes de miel en 1990 avec un taux de mortalité de 3 à 5% par an. Aujourd'hui nous produisons tout juste 10 000 tonnes avec un nombre quasiment équivalent de ruches. Hasard de l'histoire c'est en 1990 que plusieurs firmes de l'agrochimie dont Syngenta mettent sur le marché des molécules appelées néonicotinoïdes qui sont aujourd'hui dénoncées par tous ou presque... comme 1^o facteur responsable de la mort de nos abeilles. Le taux de mortalité est aujourd'hui de 35% au niveau national et de 40 à 60% dans notre grande région Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon.

¹Développement Économique de la Filière Apicole en Milieux Urbains et Ruraux.

² <http://www.agrisudouest.com/fr/projets/appel-a-projets-cours.html>

Le contexte : ce mardi 12 juillet le Sénat s'est prononcé une dernière fois avant l'Assemblée Nationale sur une interdiction des insecticides néonicotinoïdes, notamment produits par Syngenta. Dans le même temps, cette société lance un projet d'envergure pour se donner l'image d'un protecteur de l'abeille.

Le fond du projet :

Après un an de travail, le consortium pond un projet d'un vide sidéral en terme d'apiculture et sollicite une aide publique de près de 800 000 €. Le coût du projet est estimé à 1 780 000 € sur trois ans avec un Chiffre d'Affaires attendu de 24 millions d'euros.

Le projet vise à réduire le déficit de production de miel en France, non pas en agissant sur les pesticides, mais en proposant : une structuration de la filière apicole afin de maximiser la production, une sédentarisation des ruches, le développement de l'apiculture en milieu urbain, des outils connectés (capteurs installés dans les ruches) et des semences de colza et tournesol (variétés manipulées pour être rendues tolérantes à un herbicide ?) vendues par ... Syngenta (enrobées aux néonicotinoïdes ou pas ?). Rien d'innovant dans ce projet !

La sédentarisation des ruches. Un faux problème et un vrai retour en arrière : la transhumance est en effet effectuée pour produire des miels de crus et permet aussi d'échapper à certains épandages de produits.

Le développement de l'apiculture en milieu urbain. Si les syndicats apicoles ont commencé à installer des ruches en ville, ce n'est pas parce que le miel de ville est meilleur, mais bien pour faire des actions chocs de sensibilisation. En effet, l'abeille se porte mieux en ville car moins exposée à la pollution insecticide, fongicide et herbicide de nos campagnes. Mais pour autant l'abeille subit aussi en ville la pollution industrielle ou automobile. Sa place est d'abord à la campagne !

Les outils connectés existent déjà. Ces outils connectés ne sont pas innovants, ils sont très répandus dans le monde et déjà utilisés lorsque cela est nécessaire. Ils ne pourront jamais se substituer au regard et aux compétences de l'apiculteur. En effet, l'apiculture, basée sur une observation minutieuse de l'abeille et de son environnement, n'est en aucun cas une activité qui peut se pratiquer à distance !

Structurer la filière : la filière apicole est déjà structurée tant au niveau des régions et national que dans les différents secteurs : formation, sanitaire, recherche, commercialisation... Pour rappel la filière était bien moins structurée il y a 20 ans et produisait 3 fois plus de miel ! Par contre structurer la filière permet d'éviter les électrons libres et de mieux contrôler les apiculteurs.

L'aéroport Toulouse-Blagnac :

Celui-ci est persuadé qu'un partenariat avec Syngenta est un élément différenciant, permettant l'apport de nouveaux passagers ... Si une démarche était entamée avec les acteurs de l'apiculture locale, elle pourrait sûrement donner une bonne image à notre aéroport, mais sûrement pas avec une firme qui est productrice de pesticides, dont certains ont été retirés par les juridictions administratives françaises (ex : Cruiser ou encore l'atrazine).

Le Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées, l'Association de Développement de l'Apiculture en Midi-Pyrénées et la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels demandent le retrait immédiat de ce projet et le désengagement de l'aéroport Toulouse-Blagnac, de l'école EI PURPAN et des autres partenaires, de tout projet autour de la protection de l'abeille avec la firme Syngenta.

Contacts presse :

Olivier Fernandez, président du Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées (06.37.20.27.46)

Denis Sapène, porte-parole de la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels (06.83.77.49.03)

Christophe Etienne, président de l'Association de Développement de l'Apiculture en Midi-Pyrénées (06.12.39.36.52)